

CHOIX D'OPTIONS DU BAC SESSION 2019

Catégories Socioprofessionnelles
10 -Agriculteurs Exploitants
21 -Artisans
22 -Commerçants et Assimilés
23 -Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31 -Professions libérales
33 -Cadres de la Fonction Publique
34 -Professeurs, professions scientifiques
35 -Professions de l'information, des arts et spectacles
37 -Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38 -Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42 -Instituteurs et assimilés
43 -Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44 -Clergé, religieux
45 -Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique
46 -Professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise
47 -Techniciens
48 -Contremaîtres, agents de maîtrise
52 -Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
53 -Policiers et militaires
54 -Employés administratifs d'entreprise
55 -Employés de commerce
56 -Personnels des services directs aux particuliers
61 -Ouvriers qualifiés
66 -Ouvriers non qualifiés
69 -Ouvriers agricoles
71 -Anciens agriculteurs exploitants
72 -Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73 -Anciens cadres et professions intermédiaires
76 -Anciens employés et ouvriers
81 -Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82 -Autres personnes sans activité professionnelle
99 -Non-enseigné (inconnu ou sans objet)

SPÉCIALITÉS		
CODE	SÉRIE	SPÉCIALITÉ
L - A	LITTÉRAIRE	ARTS : CINÉMA-AUDIOVISUEL OU THÉÂTRE
L - G	LITTÉRAIRE	LANGUE ET CULTURE DE L'ANTIQUITÉ : GREC
L - L	LITTÉRAIRE	LANGUE ET CULTURE DE L'ANTIQUITÉ : LATIN
L - N	LITTÉRAIRE	LANGUE VIVANTE 1 APPROFONDIE
L - X	LITTÉRAIRE	LANGUE VIVANTE 2 APPROFONDIE
L - 3	LITTÉRAIRE	LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE 3
L - C	LITTÉRAIRE	DROITS ET GRANDS ENJEUX DU MONDE COMTEMPORAIN
L - M	LITTÉRAIRE	MATHÉMATIQUES
ES - M	ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	MATHÉMATIQUES
ES - E	ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	ÉCONOMIE APPROFONDIE
ES - P	ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
S - SVT - M	SCIENTIFIQUE	MATHÉMATIQUES
S - SVT - P	SCIENTIFIQUE	PHYSIQUE-CHIMIE
S - SVT - S	SCIENTIFIQUE	SCIENCE DE LA VIE ET DE LA TERRE

ACADÉMIES							
		LILLE	A09	ORLÉANS-TOURS	A18	LA RÉUNION	A28
PARIS	A01	LYON	A10	REIMS	A19	MARTINIQUE	A31
AIX-MARSEILLE	A02	MONTPELLIER	A11	AMIENS	A20	GUADELOUPE	A32
BESANÇON	A03	NANCY-METZ	A12	ROUEN	A21	GUYANE	A33
BORDEAUX	A04	POITIERS	A13	LIMOGES	A22	NOUVELLE-CALÉDONIE	A40
CAEN	A05	RENNES	A14	NICE	A23	POLYNÉSIE-FRANÇAISE	A41
CLERMONT-FERRAND	A06	STRASBOURG	A15	CRÉTEIL	A24	WALLIS ET FUTUNA	A42
DIJON	A07	TOULOUSE	A16	VERSAILLE	A25	MAYOTTE	A43
GRENOBLE	A08	NANTES	A17	CORSE	A27	ST PIERRE ET MIQUELON*	A44

*Les candidats de St Pierre et Miquelon utilisent le code de l'Académie de Caen A05

CATÉGORIE DU CANDIDAT							
SCOLAIRE	110	SCOLAIRE - CNED	220	NON SCOLAIRE - CNED	210	INDIVIDUEL	520

ÉPREUVES OBLIGATOIRES DE LANGUES (sous réserve que l'épreuve puisse être organisée dans le centre)	
Épreuves écrites de LV1-LV2, épreuves orales de LV1- LV2, épreuve orale de spé LV3, LELE	
ALLEMAND	
ANGLAIS	
ARABE	
ARMÉNIEN*	
CAMBODGIEN*	
CHINOIS	
CORÉEN*	
DANOIS	
ESPAGNOL	
FINNOIS*	
GREC MODERNE	
HÉBREU	
ITALIEN	
JAPONAIS	
NÉERLANDAIS	
NORVÉGIEN	
PERSAN*	
POLONAIS	
PORTUGAIS	
RUSSE	
SUÉDOIS	
TURC	
VIETNAMIEN*	
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ : LATIN	
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ : GREC	

*En série L, ces langues ne peuvent pas être choisies en LVA, LELE ET LV3.

Pour ces langues, seules les compétences écrites sont concernées.

ÉPREUVES ARTISTIQUES DE SPÉCIALITÉ	
CINÉMA-AUDIOVISUEL	
THÉÂTRE	

ÉPREUVE OBLIGATOIRE PONCTUELLE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE*	
3 X 500 M et BADMINTON	
3 X 500 M et TENNIS DE TABLE	
GYMNASTIQUE AU SOL et BADMINTON	
GYMNASTIQUE AU SOL et TENNIS DE TABLE	
BADMINTON et SAUVETAGE	

* Ne concerne que les candidats qui ne passent pas l'épreuve obligatoire en contrôle en cours de formation

ÉPREUVE FACULTATIVE PONCTUELLE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE			
APTE	5011	INAPTE	5013
NATATION DE DISTANCE			
JUDO*			
TENNIS*			
BADMINTON*			
SOCCER*			

* Sous réserve d'un nombre suffisant de candidats inscrits dans la discipline

ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE 3 (sous réserve que l'épreuve puisse être organisée dans le centre d'examens)		
ÉPREUVES ORALES	ÉPREUVES ÉCRITES	
ALLEMAND	ALBANAIS	LAOTIEN
ANGLAIS	AMHARIQUE	LITUANIEN
ARABE	ARMÉNIEN	MACÉDONIEN
CHINOIS	BAMBARA	MALGACHE
DANOIS	BERBÈRE CHLEUH	NORVEGIEN
ESPAGNOL	BERBERE KABYLE	PERSAN
GREC MODERNE	BERBÈRE RIFAIN	PEUL
HÉBREU	BULGARE	ROUMAIN
ITALIEN	CAMBODGIEN	SERBE
JAPONAIS	CORÉEN	SLOVAQUE
NÉERLANDAIS	CROATE	SLOVÈNE
POLONAIS	ESTONIEN	SUEDOIS
PORTUGAIS	FINNOIS	SWAHILI
RUSSE	HAOUSSA	TAMOUL
LCA : LATIN	HINDI	TCHÈQUE
LCA : GREC ANCIEN	HONGROIS	TURC
	INDONÉSIE-MALAIS	VIETNAMIEN

AUTRES ÉPREUVES FACULTATIVES	
CINÉMA-AUDIOVISUEL	ARTS PLASTIQUES
HISTOIRE DES ARTS	MUSIQUE (voir liste des instruments)

EPREUVE FACULTATIVE DE MUSIQUE AU BACCALAUREAT GENERAL

LISTE DES INSTRUMENTS :

Accordéon

Batterie

Clarinette

Contrebasse

Exécution vocale

Flûte

Guitare

Harpe

Hautbois

Piano

Saxophone

Synthétiseur

Tambour

Trombone

Trompette

Violon

Violoncelle

Autres : à indiquer en rouge sur la confirmation d'inscription

Seul le piano sera mis à disposition des candidats